



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation dans les Outre-mer

Question au Gouvernement n° 7

Texte de la question

SITUATION DANS LES OUTRE-MER

Mme la présidente . La parole est à M. Frantz Gumbs.

M. Frantz Gumbs . Ma question s'adresse à M. le ministre chargé des outre-mer. Lors de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre a souligné le rôle essentiel des outre-mer, éloignés de l'Hexagone et dont la diversité humaine et géographique est exceptionnelle. Situés sur trois océans, ils recouvrent des réalités socioculturelles fortes et variées. M. Barnier a annoncé son intention de présider, au premier trimestre 2025, un comité interministériel des outre-mer.

Les défis sont immenses, monsieur le ministre. Je pense à la Nouvelle-Calédonie, qui traverse une crise d'une extrême gravité, et aux mobilisations et à la colère qui s'exprime en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion contre la vie chère. Je pense aussi à l'ampleur du préjudice que subit la Guyane en raison de la pêche et de l'orpaillage clandestins, ainsi qu'à l'immigration à Mayotte. Je pense enfin aux difficultés d'accès à l'eau ou à la qualité des services publics dans les territoires ultramarins. Les signaux de détresse se multiplient, tout comme les points chauds.

Je l'affirme avec force : la France lointaine n'est pas moins importante que celle qui est proche de la tour Eiffel. Là est aussi le sens du message des Français lors des dernières élections : trop souvent, malgré les intentions et les moyens déployés, les politiques que nous appliquons n'atteignent pas avec la même efficacité les territoires les plus éloignés des centres administratifs régionaux.

La multiplicité et la diversité des difficultés des outre-mer nécessitent une approche adaptée. Quelle sera votre méthode pour tisser à nouveau des liens de confiance et de considération réciproques entre la France hexagonale et ses territoires ultramarins ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. François-Noël Buffet, *ministre des outre-mer* . Votre question est de première importance. Elle me permet de réaffirmer que le Gouvernement, dans sa totalité, est au travail pour traiter la situation des outre-mer. S'ils sont physiquement loin, ils sont très proches de nous du point de vue de nos préoccupations.

Vous m'interrogez sur la méthode. Tout d'abord, le Premier ministre a souhaité que le ministère des outre-mer lui soit directement rattaché, ce qui prouve déjà l'importance accordée à nos territoires ultramarins.

Deuxièmement, nous entendons appliquer des principes simples et donner le temps au dialogue, ce qui ne signifie pas pour autant perdre du temps. Les situations d'urgence, que vous venez d'évoquer, sont au cœur de

nos préoccupations quotidiennes. Nous y répondrons bien évidemment.

Je souhaite aussi établir un dialogue nourri, transparent, sans aucun doute élargi aux acteurs de terrain, mais qui se fonde exclusivement sur un discours de vérité. Car il est important que nos constats reposent sur la réalité. Peut-être aurons-nous des discussions sur la manière d'aborder les solutions mais le constat doit être partagé le plus largement possible.

En outre, nous devons nous appuyer sur les parlementaires ultramarins. Comment faire autrement ? C'est obligatoire et même essentiel pour le travail que nous devons mener. Nous devons aussi nous appuyer sur les délégations aux outre-mer, qui jouent un rôle important.

Par ailleurs, les politiques seront conduites de façon interministérielle – vous l'avez dit et je l'ai moi-même déjà évoqué car c'est important. Le comité interministériel des outre-mer se réunira au premier trimestre 2025. Il faut donc se mettre au travail dès à présent.

J'ajoute que des déplacements seront bien sûr prévus dans tous les territoires ultramarins.

Enfin, nous attendons le rapport sur l'évolution institutionnelle des outre-mer commandé par le Président de la République à deux spécialistes. Le travail a été lancé et nous aurons très bientôt des contacts à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frantz Gumbs](#)

Circonscription : Saint-Barthélemy et Saint-Martin (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 7

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 octobre 2024